



**RRO**  
Rougeole  
Rubéole  
Oreillons

Bruxelles, le 1<sup>er</sup> septembre 2020

Programme de vaccination de la Fédération Wallonie-Bruxelles

**Concerne :**  
**Changement d'âge de la vaccination contre la rougeole-rubéole-oreillons (RRO) 2<sup>ème</sup> dose.**

Madame, Monsieur,

La vaccination contre la rougeole-rubéole-oreillons (RRO) se déroule en deux temps. A partir de ce 1<sup>er</sup> septembre 2020, l'âge pour l'administration de la deuxième dose change. La première dose reste administrée à l'âge de 12 mois, mais **la deuxième dose est dorénavant administrée à 7-8 ans** plutôt qu'à 11-12 ans.

Qu'est-ce que cela implique pour vous ?

- Si votre enfant est inscrit en **2<sup>ème</sup> primaire** (7-8 ans), il est dorénavant dans la tranche d'âge recommandée pour l'administration de la deuxième dose de vaccination contre la rougeole. Le service en charge de la Promotion de la Santé à l'Ecole lui proposera la vaccination.
- Si votre enfant est inscrit en **6<sup>ème</sup> primaire** (11-12 ans), le service en charge de la Promotion de la Santé à l'Ecole continuera comme les années précédentes à proposer la vaccination contre le RRO.

Votre enfant est inscrit dans **l'enseignement spécialisé** ? La vaccination lui sera proposée par le service en charge de la Promotion de la Santé à l'Ecole sur base de **son âge et pas du niveau scolaire** (repris ci-dessus).

**Dans le cadre de la médecine scolaire, cette vaccination (vaccin et visite médicale) est gratuite, il est nécessaire de compléter et signer l'autorisation vaccinale.**

Si vous le souhaitez, votre enfant de 7-8 ou 11-12 ans peut également recevoir cette deuxième dose de vaccin contre la rougeole-rubéole-oreillons **chez votre médecin traitant** (généraliste ou pédiatre). **Le vaccin est gratuit, mais uniquement s'il est commandé par le professionnel de santé. Vous ne devez donc pas l'acheter en pharmacie.** Contactez votre médecin pour plus d'informations.

Vous souhaitez en savoir plus sur cette vaccination ? **Consultez le dépliant qui accompagne ce courrier ainsi que le site [www.vaccination-info.be](http://www.vaccination-info.be).**

En espérant que vous profiterez de la possibilité qui vous est offerte de vacciner gratuitement votre enfant, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Dr. Paloma Carrillo-Santistevé  
Responsable du Programme de vaccination de la F W-B  
Direction Santé ONE